

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Reservé
au
Moniteur
belge



24149170

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHAÎLAC.

le **03 OCT. 2024**

jour de sa réception.

~~Le Greffier,~~

Greffé

N° d'entreprise **0447 547 310**

Nom

(en entier)

(en abrégé)

GBS

Forme légale : **SCRI**

Adresse complète du siège : **Villeroux 1 - 6640 VAUX SUR SURE**

MONITEUR BELGE
DIRECTION

10 OCT. 2024

BELGISCH STAATSBAD
BESTUUR

Objet de l'acte : Confirmation du format de société - Décision de dissolution - Nomination liquidateur

La séance est ouverte à 20h00

Sont présents ou valablement représentés par une procuration les associés de la société et son organe d'administration

- LUTGEN Benoît associé et administrateur délégué
- PIRON Marc associé et administrateur délégué
- LUTGEN Gérard associé et administrateur
- BODELET Martine associée
- WIBRIN Laurent associé

L'assemblée a été régulièrement convoquée et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.Changement de forme légale de la société de plein droit en date du 1er janvier 2024
- 2.Décision de dissoudre de la société
- 3.Nomination d'un liquidateur

1.Monsieur Lutgen Benoît précise que la sri GBS constituée sous forme de sri est devenue une société en nom collectif (SNC) en l'absence de modification de statuts avant le délai du 01 janvier 2024.

Il a été décidé de ne pas mettre en conformité les statuts, suite au projet de liquidation de la société.

2.La société n'ayant plus d'activité, les associés décident à l'unanimité la dissolution de la société et sa mise en liquidation à partir de ce 16/08/2024

3.L'assemblée nomme Monsieur Lutgen Benoît comme liquidateur, celui-ci accepte. Le liquidateur a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la liquidation de la société. Ce mandat sera exercé à titre gratuit. Sa nomination ne doit pas être confirmée pour le tribunal de l'entreprise, la liquidation n'étant pas déficitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)